

Independant Technologies

-- Edito --

Edito

**Logiciel libre : Le pavé
dans la mare de
l'économie mondiale
du logiciel ? ?**

par yann
Publié le jeudi 24 avril 2003

Les choix informatiques des instances gouvernementales deviennent politiques lorsqu'ils favorisent les logiciels libres au détriment des éditeurs commerciaux. Protectionnistes et contraire aux règles édictées par l'OMC pour leurs détracteurs, ils inquiètent (doux euphémisme ! !) l'industrie informatique des Etats-Unis. Cet industrie s'organise donc en groupe de pression pour freiner l'adoption de lois favorisant le monde open source. C'est le rôle qui a été dévolu à Initiative for Software Choice (ISC), qui regroupe notamment Microsoft, Intel et Cisco Systems.

Initiative for Software Choice (ISC) [1] " déplore l'adoption de politiques discriminatoires à l'encontre des logiciels commerciaux. Les politiques qui favorisent Linux violent d'ailleurs les règles du commerce international édictées par l'OMC " , dicit Hugo Lueders, directeur Europe de l'ISC. D'après les règles de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), favoriser l'adoption du logiciel libre par le vote de lois ou l'application de tarifs douaniers est une infraction passible de pénalités. L'OMC défend l'élimination des barrières protectionnistes, qu'elles soient d'ordre technique ou tarifaire. Or l'Union européenne est signataire des accords négociés sous l'égide de l'OMC, ce qui la contraint à respecter, par exemple, la réglementation ITA de 1997 portant sur l'interdiction des droits de douane applicables au commerce des technologies de l'information. Ils sont quand même forts ces américains qui brandissent les règles de l'OMC alors qu'ils sont les premiers à les baffouer quand cela les arrange, notamment quand il s'agit de l'acier [2] ou des bananes [3] par exemple.

C'est vrai que l'ISC, c'est à dire l'industrie informatique américaine essentiellement, peut se faire du souci. Un large mouvement, y compris aux USA, entraîne les décideurs gouvernementaux vers les logiciels libres ou au code source ouvert. Cela pour plusieurs bonnes raisons :

- S'affranchir du fournisseur unique (Microsoft),
- Améliorer la sécurité de leurs systèmes d'informations grâce à la possibilité de consulter le code source,
- Diminuer les coûts de développements, de déploiements, de possessions et de licences de leurs solutions,
- Permettre à leurs industries logicielles nationales d'exister et de se développer face à l'hégémonie américaine.

A l'heure actuelle, de nombreuses actions sont menées pour privilégier les logiciels libres dans les systèmes d'information, soit par des gouvernements directement, soit par des organisations gouvernementales :

Une quarantaine de lois ou projets de lois ont été déposés dans le monde en ce sens ,
Une cinquantaine de projets de migration sont en cours ou ont été menés à bien .

Il semblerait que ce soit principalement les pays émergents (notamment l'Amérique du Sud) qui aient pris fait et cause pour le logiciel libre.

L'affaire du Pérou [4] s'élevant en ardent défenseur des logiciels libres face à Microsoft a fait grand bruit en 2002. En effet, à la différence de plusieurs projets de loi en élaboration en Europe, les politiques du Pérou, Argentine et Brésil, etc. qui soutiennent le Logiciel Libre proposent des lois qui exigent clairement l'utilisation exclusive de logiciels libres, sans se limiter à demander des formats de données ou de protocoles de communications ouverts. Cela arrive pour des raisons précises ayant trait à la situation économique, politique et culturelle locale, qui permet de recueillir souvent, au contraire de ce qui se passe chez nous, un soutien unanime sur ces propositions.

L'analyse des prérequis du e-gouvernement dans la lettre du député Edgar David Villanueva Nuñez [5], en réponse à un courrier de Microsoft avec une longue série d'objections, est principalement basée sur les exposés que le Grulic [6] avait organisé en Argentine.

Le Venezuela s'est clairement prononcé dans le même sens. Selon Felipe Perez-Marti, ministre du Développement et de la Planification vénézuélien, tout logiciel développé pour son gouvernement devra désormais l'être sous licence open source. Pour justifier ce choix, il met en avant le prix des licences et le soutien dus aux informaticiens vénézuéliens. En effet, en utilisant des logiciels commerciaux, seuls 5 % des bénéfices vont à des entreprises vénézuéliennes.

Le Brésil s'engage aujourd'hui dans une voie législative comparable. « L'administration, les universités et les distributeurs de billets de la province de Rio Grande do Sul sont équipés de logiciels libres » , souligne Marcelo d'Elia Branco, conseiller technique de la province de Porto Alegre, dirigée par le parti du président Lula.

En Europe

Logiciel libre : Le pavé dans la mare de l'économie mondiale du logiciel ? ?

Le Portugal suit avec un projet de loi favorisant les logiciels libres [7].

D'autres pays européens ne sont pas en reste : la Belgique [8], le Danemark [9].

L'Italie [10] [11] propose de légiférer dans ce domaine ainsi que certaines de ses villes : Florence [12], Lodi [13] ou la province de Pescara [14]

L'Espagne bouge [15] ainsi que ses provinces d'Andalousie [16] [17], de Catalogne [18] et les Iles Canaries [19].

L'Allemagne met carrément "les pieds dans le plat" [20] [21]. Et c'est encore pire quand Munich décide de se passer des services de Microsoft !! On envoie carrément Steve Ballmer [22] pour leur faire entendre raison de peur que cela ne fasse tache d'huile auprès des autres villes allemandes.

Et la France dans tout ça ? ?

On pourrait dire qu'elle reste neutre dans l'attente d'une directive émanant des institutions européennes.

Bien sûr certaines choses ont été faites :

Le rapport Carcenac [23],

L'administration des Douanes se met à Linux [24],

Le commissariat au Plan pousse à la roue [25],

Le casier judiciaire national se met au libre (un comble ! !) [26],

MandrakeSoft entre à l'Union des groupements d'achats publics (U.G.A.P.) : [27].

Mais tout cela reste finalement très prudent et on en attendait plus du pays de la liberté.

Et l'Initiative for Software Choice dans tout ça ? ?

Visiblement les employés des services "Communication et Marketing" des membres [28] de l'ISC ont bien fait leur boulot. Il est vrai que quand on a dans ses rangs des "pointures" comme Intel, Microsoft ou Cisco, il ne doit pas être très difficile de trouver quelques spécialistes de la manipulation de l'information. Le coup

de l'OMC est déjà pas mal (voir plus haut) mais en fait, le discours est beaucoup plus tendancieux que cela. Il suffit de lire un peu ce qu'ils font paraître sur leur site Web. Nous vous engageons notamment à aller lire les pages consacrées [29] aux 4 grands "principes" qu'ils souhaitent voir adopter par tous les gouvernements de la planète pour le choix des logiciels de leurs administrations ou des structures (particulièrement celle de la recherche) qui en dépendent.

Leurs 4 "principes" :

- Acheter un logiciel pour ses qualités intrinsèques, et non en fonction de préférences radicales,
- Promouvoir une large disponibilité des travaux de recherche financés par les pouvoirs publics,
- Promouvoir l'interopérabilité par le biais de normes indépendantes des plates-formes,
- Préserver un ensemble de mesures de protection solides de la propriété intellectuelle.

Vu comme cela, et au premier degré, il semble difficile de ne pas être d'accord avec ce discours. C'est bien là, l'effet recherché : On fait comme dans la bonne vieille méthode de ventes Rank Xerox, la vente ne commence que quand on a obtenu un premier "oui" du client même si c'est sur n'importe quoi !! Une lecture plus attentive du pourquoi de ces principes révèle les biais qui sont employés :

Mélange des logiciels libres et des logiciels commerciaux avec un "leger saupoudrage" de TCO (Total Cost of Ownership), histoire de noyer le poisson.

La recherche en logiciels, financée sur fonds publics, doit servir à engranger, pour les états des recettes fiscales et à créer de l'emploi. Si MicroSoft, par exemple, avait créé des emplois autre part qu'à Redmond, cela se saurait ?? Si les recettes fiscales (les taxes) découlant de l'activité d'Intel ne bénéficiaient pas uniquement aux USA, cela se saurait aussi ?? De toutes façons, il ne faut pas oublier que se sont les chercheurs des universités américaines qui ont créé le mouvement du logiciel libre. A priori, cela ne doit pas être quand même pour rien !! Et que dire, alors, du cadeau fait à l'humanité pour la cartographie du génome humain [30] [31]. Vous imaginez le génome humain sous Windows ?? BRHHH, froid dans le dos !!

Sur le plan des "normes ouvertes", il est bien connu que les logiciels propriétaires sont les champions dans ce domaine !! Un petit tour sur la FAQ (Frequently Asked Question) [32] sur TCPA/Palladium suffit pour s'en convaincre.

Sur le plan de la licence permettant de protéger la propriété intellectuelle d'un logiciel, ils sont "un peu plus légers". En effet, la licence GNU/GPL protège extrêmement bien l'auteur d'un logiciel Open Source. Pour peu que l'auteur suive un tant soit peu ce qu'il est fait avec ses créations et qu'il n'hésite pas à demander un

coup de main à la FSF pour faire respecter cette licence.

Si vous souhaitez réagir, n'hésitez pas

[1] [Le site Web de l'ISC](#)

[2] http://www.fenetreurope.com/actu/2002/05/a_1401.htm

[3] <http://france.attac.org/site/page.php?idpage=369&langue=>

[4] [le site Gnu du Pérou](#)

[5] [La réponse du député Edgar David Villanueva Nuñez, longue, remarquablement construite et argumentée, est un document à lire absolument](#)

[6] [le site Web du Grulic](#)

[7] http://www.parlamento.pt/legis/inic_legis/20021004.09.1.0126.1.11

[8] <http://www.weblex.irisnet.be/data/crb/Doc/2001-02/103602/images.pdf>

[9] http://www.ft.dk/samling/19991/beslutningsforslag_oversigtsformat/b114.htm

[10] <http://www.senato.it/leg/14/Bgt/Schede/Ddliter/16976.htm>

[11] http://www.camera.it/_dati/leg14/lavori/stampati/sk3000/frontesp/2544.htm

[12] <http://www.comune.firenze.it/consi/softwarelibero.htm>

[13] http://lodi.linux.it/mozione_comune_lodi.php

[14] <http://www.bfsf.it/legislazione/pescara-mozione.htm>

[15] http://www.congreso.es/public_oficiales/L7/CONG/BOCG/B/B_244-01.PDF

[16] http://www.parlamento-and.es/jsp/Detalles_iniciativas.jsp?numExp=6-02/PNLP-000117

Logiciel libre : Le pavé dans la mare de l'économie mondiale du logiciel ? ?

[17] http://boja.andaluciajunta.es/boja/cgi-bin/frame_pagina.cgi?2003-55-8

[18] <http://www.parlament-cat.es/pdf/06b296.pdf>

[19] <http://www.parcen.es/pub/Bop/5L/2001/166/bo166.pdf>

[20] <http://kbst.bund.de/Themen-und-Projekte/Software-,74/OSS.htm>

[21] http://www.bmi.bund.de/top/dokumente/Pressemitteilung/ix_82618.htm

[22] http://www.infoworld.com/article/03/04/07/HNballmer_1.html?applications

[23] <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/rapcarcenac/sommaire.htm>

[24] <http://www.atica.pm.gouv.fr/bouquet-libre/experiences/ac/douanes/>

[25] <http://www.plan.gouv.fr/organisation/seeat/Economiedulogiciel/>

[26] <http://web.archive.org/web/20011124064412/http://www.atica.pm.gouv.fr/bouquet-libre/experiences/cjn/retourcjn.shtml>

[27] <http://www.education.gouv.fr/syst/ugapb.htm>

[28] [La liste des membres de l'ISC](#)

[29] http://www.softwarechoice.org/principles_fr.asp

[30] [Le point de vue de l'UNESCO à propos des recherches sur le génome humain](#)

[31] [Une des annonces de la mise en "open source" de la cartographie du génome humain](#)

[32] [La FAQ sur TCPA/Palladium](#)